

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025
DELIBERATION N°15/04/2025-74

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le quinze Avril, à dix-neuf heures, le
Présents : 19 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 6 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 4 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 25

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

MME Corinne AMAT par M. Frédéric DELCROS,
M. Christian GRENIER par M. Jean-Pierre JOUVE,
M. Nicolas FERNANDEZ par Eric BOULDOIRES,
M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
M. Tarek EL MAROUANI par MME Marie PETITIMBERT,
MME Martine GUIBERT par M. Marc POUGNET.

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **17 AVR. 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 2 Avril 2025.

Le présent extrait a été transmis le **17 AVR. 2025**
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – SERVICE CENTRE DE FORMATION - LA VIGIERE

RAPPORTEUR : Monsieur Eric BOULDOIRES

Le Budget Primitif 2025 du service CENTRE DE FORMATION - LA VIGIERE est équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de FONCTIONNEMENT = 36 134.00 €
- Section d'INVESTISSEMENT = 474 693.27 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de Fonctionnement s'élèvent à **36 134.00 €** dont :

- Charges financières 36 134.00 €

Les recettes de Fonctionnement s'élèvent à **36 134.00 €** dont :

- Subvention d'équilibre du budget général 36 128.64 €
- *Excédent de fonctionnement reporté* 5.36 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'Investissement (hors reports) s'élèvent à **201 600.00 €** dont :

- Travaux d'aménagement 201 600.00 €

Pour mémoire :

*Le montant des crédits de dépenses d'équipement reporté est de **273 093.27 €**.*

Les recettes d'Investissement (hors reports) s'élèvent à **339 339.17 €** dont :

- Subventions CD15 13 306.42 €
- *Excédent d'investissement reporté* 326 032.75 €

Pour mémoire :

*Le montant des crédits de recettes d'équipement reporté est de **135 354.10 €**.*

A noter qu'il reste 502 263 € de subventions à percevoir

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- ADOPTE le Budget Primitif 2025 du Service CENTRE DE FORMATION - LA VIGIERE, tel qu'il figure en annexe.

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,

Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 326 892,26	273 093,27	0,00	201 600,00	0,00	0,00	201 600,00	474 693,27
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	178 057,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 148 834,42	273 093,27	0,00	201 600,00	0,00	0,00	201 600,00	474 693,27
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 326 892,26	273 093,27	0,00	201 600,00	0,00	0,00	201 600,00	474 693,27
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 326 892,26	273 093,27	0,00	201 600,00	0,00	0,00	201 600,00	474 693,27
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
---	--	-------------

COMMUNE DE ST FLOUR - ST FLOUR CENTRE DE FORMATION LA VIGIERE - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			474 693,27
Total des dépenses d'investissement cumulées								

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	1 326 892,26	135 354,10	13 306,42	0,00	148 660,52	148 660,52
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	339 000,00	135 354,10	13 306,42	0,00	148 660,52	148 660,52
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	987 892,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 326 892,26	135 354,10	13 306,42	0,00	148 660,52	148 660,52
10 Dotalions, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 326 892,26	135 354,10	13 306,42	0,00	148 660,52	148 660,52
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	326 032,75
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

COMMUNE DE ST FLOUR - ST FLOUR CENTRE DE FORMATION LA VIGIERE - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	474 693,27
Total des recettes d'investissement cumulées					474 693,27

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	36 134,00	0,00	0,00	36 134,00	36 134,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	36 134,00	0,00	0,00	36 134,00	36 134,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	36 134,00	0,00	0,00	36 134,00	36 134,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	36 134,00	0,00	0,00	36 134,00	36 134,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	36 134,00
--	------------------

COMMUNE DE ST FLOUR - ST FLOUR CENTRE DE FORMATION LA VIGIERE - BP (projet de budget) - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	36 128,64	0,00	36 128,64
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	36 128,64	0,00	36 128,64
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	36 128,64	0,00	36 128,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	36 128,64	0,00	36 128,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) **5,36**

Total des recettes de fonctionnement cumulées **36 134,00**

(1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 02/04/2025












Présenté par Le Maire (1),
A Saint-Flour, le 15/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Flour, le 15/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AMAT Corinne	
BOULDOIRES Eric	
BOUT Mathilde	
DELCROS Frédéric	
DELEPINE Bonnie	
DELPUECH Géraud	
EL MAROUANI Tarek	
FERNANDEZ Nicolas	
GRAS Jérôme	
GRENIER Christian	
GUIBERT Martine	
JOUVE Jean-Pierre	
LAROUSSINIE Jonathan	
LESTEVEN Nathalie	
MALLET Annick	
MEYRONEINC Christiane	
MOURET Yannick	
MURAT Marie Pierre	
NEGRE Marine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

NIOCEL-JULHES Emmanuelle	
PAROU Florie	
PERRIN Jean-Luc	
PETITIMBERT Marie	
POUGNET Marc	
PRIVAT Jean-Claude	
RENAUD Patricia	
TEISSEDRE Bruno	
VICARD Maryline	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/4/2025, et de la publication le 17/4/2025
 A Saint-Flour, le 17/4/2025



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Acte envoyé**15-04-2025-74**

1	2	3	4
En préparation	> En attente retour Préfecture <	AR reçu	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-17T15-45-26.00 (MI260644780)

Objet de l'acte : Budget Primitif 2025 - Service Centre de Formation
- La Vigière

Date de décision : 17/04/2025



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ctre formation DOCBUDG-
21150187900392-015025-BP-2025-
17042025000000.XML

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib 74 - BP - CENTRE
DE FORMATION.PDF

Type PJ : 70_DE - Délibération

signature ctre form bp.PDF Type PJ : 99_SE - Fichier de signature électronique

Groupe émetteur de l'acte : agent de teletransmission

Préparé Date 17/04/25 à 15:45

Par COSTEROUSSÉ Sarah

Transmis Date 17/04/25 à 15:45

Par COSTEROUSSÉ Sarah